



Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et autres mesures et initiatives

Déclaration présentée par Pax Romana, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

12-61682X (F)



Merci de recycler



Déclaration

Introduction

À l'heure où les États luttent contre la violence, la pauvreté et le chômage, l'éducation apparaît comme une solution efficace et durable à de nombreux fléaux sociaux. Toutefois, la crise économique et financière mondiale a eu des effets dévastateurs dans tous les pays. Elle a aussi et surtout montré que les femmes constituaient un groupe particulièrement vulnérable. Les Gouvernements sont plus que jamais mis au défi de prouver leur détermination à améliorer la condition des filles et des femmes, par le biais de leur soutien à l'éducation. Partout dans le monde, des filles et des femmes sont victimes de violences et se retrouvent souvent dans des situations dangereuses dont elles ne parviennent pas à sortir. L'éducation peut aider les filles et les femmes battues à se libérer de l'emprise de relations marquées par la violence. Pax Romana estime, s'agissant de la mise en œuvre des objectifs et des engagements convenus au plan international concernant l'éducation des filles et des femmes, que les Gouvernements ont la lourde tâche de veiller à ce que la réalisation de ces objectifs influence réellement les politiques nationales.

Politique

Les États Membres ont compris les multiples avantages de l'éducation. Cette prise de conscience constitue un premier pas louable. Il est temps à présent de passer du discours aux actes, surtout pour ce qui concerne les filles et les femmes. Nous appelons les États Membres à accorder à l'éducation, sur le plan budgétaire, un rang de priorité plus élevé que ce n'est le cas actuellement. Ne pas permettre aux filles de jouir pleinement de leur droit à l'instruction revient à les priver de la possibilité de prendre part à la résolution de nombreux problèmes sociaux. C'est aussi, qui plus est, les rendre plus vulnérables aux abus, à la violence et à la dérision.

Les deux tiers des enfants sans instruction que compte la planète sont des filles. Si nous voulons réellement défendre l'idée de l'éducation pour tous, il faut affronter cette réalité qui touche les jeunes femmes et chercher à pallier les obstacles auxquels elles se heurtent avant même d'entrer dans une salle de classe. Il faut garantir aux filles et aux femmes, partout dans le monde, l'égalité d'accès à l'éducation et leur offrir un environnement qui, sur le plan la sécurité, soit propice aux études. Malheureusement, force est de constater que, dans de nombreux États en proie à la violence et à la guerre, l'insécurité règne et l'atmosphère est peu propice à l'apprentissage. Les filles et les jeunes femmes sont particulièrement exposées à la violence dans les zones de conflit. Si l'on veut éviter de sacrifier des étudiants à cette culture de la violence, il est indispensable de prendre des mesures pour faire des écoles des endroits sûrs pour les enfants. Un effort particulier doit être fait pour ces jeunes qui ne sont pour rien dans la situation dangereuse que connaissent leurs pays.

La pratique qui consiste à mesurer la réussite et l'aptitude scolaires au moyen de tests normalisés donne des étudiants une appréciation exclusive et imparfaite. Étudiants, enseignants et directeurs d'écoles sont poussés à avoir de bons résultats, car il y va du classement et du financement de l'établissement scolaire. Le système d'un test unique pour évaluer la réussite de tous les étudiants désavantage ceux qui sont pauvres, ceux qui appartiennent à des minorités, ainsi que ceux qui sont issus

de l'immigration, et affecte plus encore les jeunes femmes et les filles. Il nous faut en la matière une approche de plus grande envergure. Les États doivent revoir leurs priorités et méthodes, et s'employer à trouver des solutions globales et sans exclusive pour mesurer la réussite des élèves. Cela permettra de donner aux femmes et aux filles les moyens de devenir des moteurs de développement dans leurs sociétés et de les mettre à l'abri des inégalités qui alimentent souvent la violence sexiste.

Le programme de développement des Nations Unies fait référence aux besoins des femmes et des filles dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et bien d'autres. Il s'intéresse notamment aux écarts de rémunération entre les sexes. Les États ne doivent pas simplement veiller à ce que les femmes et les filles aient accès à l'éducation; ils doivent aussi redoubler d'efforts pour combler les disparités salariales observées dans de si nombreuses professions. Bien trop souvent, les femmes sont nettement moins payées que leurs homologues masculins. De surcroît, dans nombre de sociétés de par le monde, ce sont de plus en plus les femmes qui apportent l'essentiel des revenus de la famille; cette réalité ne fait qu'exacerber la pauvreté dont souffrent tant de familles ordinaires. C'est précisément ce cercle vicieux de la pauvreté qui, dans bien des cas, contribue à la violence exercée contre les femmes et les filles.

Même lorsque les femmes sont en mesure de bénéficier d'une instruction qui porte ses fruits et occupent un emploi intéressant, elles risquent toujours d'être la cible de pratiques de harcèlement sexuel, de mauvais traitements ou d'actes de violence. Nombreuses sont les victimes de violences en milieu scolaire ou sur le lieu de travail qui sont stigmatisées par une culture qui jette l'opprobre sur les femmes ayant vécu une expérience traumatisante indépendante de leur volonté. Souvent, il ne leur reste plus alors qu'à démissionner de leur poste ou à souffrir en silence.

Recommandations

En conclusion, Pax Romana formule les recommandations ci-après.

La priorité accordée à l'éducation des femmes ne doit pas être victime de la crise économique. Plutôt que de réduire les dépenses consacrées à l'éducation, le moment est idéal pour investir davantage dans l'éducation des femmes et des filles. Une vision à long terme, plutôt que des résultats immédiats, contribuera à l'élimination de la pauvreté et encouragera la réalisation de bien d'autres objectifs. Sans un financement digne de ce nom en faveur des besoins éducatifs des femmes et des filles, les cycles de la pauvreté et du chômage feront de nouvelles victimes et le rêve d'éliminer toutes formes de violence envers les femmes et les filles restera du domaine de l'utopie.

Afin de veiller à ce que tous les étudiants soient accueillis et appréciés de la même manière, il convient de voter des lois qui s'efforcent d'intégrer les besoins propres aux femmes et aux filles dans le système éducatif. La législation en matière d'éducation doit tenir compte de tous les étudiants, et il faut donner aux établissements scolaires le soutien dont ils ont besoin pour leur venir en aide.

Là où la discrimination vis-à-vis des femmes et des filles pose problème, les gouvernements doivent intensifier leurs efforts pour s'assurer qu'aucune d'elles ne soit privée de son droit à l'éducation. Ils doivent édicter des lois et prendre des

mesures pour renforcer la législation nationale visant l'autonomisation des femmes et des filles sur le plan éducatif.

Les États peuvent, avec l'aide des organisations non gouvernementales, concevoir et mettre en place des programmes d'autonomisation pour les femmes et les filles. Les communautés rurales et les bidonvilles des zones urbaines, où l'éducation offerte aux femmes et aux filles est très vraisemblablement insuffisante, doivent constituer une priorité à cet égard.

Dans son encyclique sur la justice sociale intitulée *Pacem in Terris*, Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a déclaré que les femmes étaient de plus en plus conscientes de leur dignité naturelle. Et le Souverain Pontife d'ajouter que, loin de se contenter d'un rôle purement passif ou de s'autoriser à être considérées comme un instrument, elles exigeaient que leur soient conférés, aussi bien au foyer que dans la vie publique, les droits et obligations qui leur revenaient en tant qu'êtres humains. Il faudrait donc que les États veillent à ce que les femmes et les filles aient voix au chapitre dans les débats nationaux, en particulier en ce qui concerne l'élaboration des politiques éducatives. La participation à ce processus leur permet de prendre leur avenir en main et de dépasser la menace de la violence. En créant des conseils nationaux des jeunes respectant l'équilibre des sexes et indépendants du pouvoir exécutif, on pourra faire en sorte que même les groupes les plus vulnérables puissent faire entendre leur voix.

Chaque communauté est unique et a des besoins propres à sa population. Lorsque des programmes et initiatives en faveur des écoles sont envisagés, nous demandons que leurs objectifs reflètent les besoins de tous les groupes de la population. Il est possible, grâce à des enquêtes menées auprès des entreprises locales, à des réunions organisées au sein de la communauté et aux données disponibles, de déterminer quel est le meilleur moyen d'aider les femmes et les filles dans chacune des localités. Les solutions toutes faites pour l'éducation de femmes et de filles qui vivent dans des régions lointaines resteront toujours en deçà des attentes.

Dans le Cadre d'action de Dakar sur l'éducation pour tous, il est dit que des partenariats entre pouvoirs publics, organisations non gouvernementales, communautés et familles peuvent contribuer à améliorer la protection et l'éducation, en particulier des enfants les plus désavantagés, par le biais d'activités centrées sur l'enfant dans un cadre familial et communautaire et soutenues par des politiques nationales multisectorielles et des ressources adéquates. S'attacher à la réalisation de cet objectif pourrait constituer un véritable engagement de la part des gouvernements envers l'éducation des jeunes femmes et des filles.